sant, actuellement, une formation dans ce domaine, déterminer les secteurs de formation que l'on pourrait mettre aux programmes du nouveau centre, et évaluer l'utilisation que les pays en développement pourraient faire des compétences et installations offertes;

— déterminer, d'abord, à quel point les organisations internationales d'aviation installées dans la région de Montréal pourraient s'intéresser au projet et y prendre part et, ensuite, combien d'étudiants de leurs pays membres pourraient prendre part aux programmes de formation;

— déterminer les modules de formation que l'on devrait offrir et leur degré de priorité: gestion du transport aérien, opérations des transporteurs aériens; gestion et entretien des aéroports, administration des lois et règlements régissant l'aviation civile; sécurité aérienne et enquête sur les accidents; interrelations sur le plan des tarifs et des règlements dont s'occupent l'OACI et l'ATAI.

Visite d'un ministre tunisien

La relance des rapports du Canada avec la Tunisie a fait de nouveaux progrès grâce à la visite officielle, à Ottawa, du ministre du Plan et des Finances de la Tunisie, M. Mansour Moalla.

Cette visite de trois jours (4-6 octobre), la deuxième d'un ministre tunisien au Canada depuis juin dernier, a permis de dégager les perspectives d'avenir des échanges industriels et commerciaux entre les deux pays.

Les représentants du gouvernement canadien se sont entretenus avec le ministre tunisien des perspectives commerciales qu'offre le VIe Plan de la Tunisie. Ils ont présenté les nouveaux mécanismes de coopération prévus principalement par l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et par la Société pour l'expansion des exportations. Les discussions ont également abordé la question de l'accord sur la double imposition et de celui sur l'assurance-investissement, qui sont tous deux en phase terminale des négociations.

Dans le cadre de sa visite, M. Moalla a rencontré le ministre de l'Expansion économique régionale, M. Pierre De Bané, et le ministre d'État au commerce, M. Ed Lumley. Il a eu, de plus, des entretiens avec le président de l'ACDI, M. Marcel Massé, et avec le président de la Société pour l'expansion des exportations, M. Sylvain Cloutier.

Les autochtones et la construction du pipeline de Norman Wells

Le gouvernement a donné son approbation à la construction d'un oléoduc de 870 kilomètres allant de Norman Wells (Territoires-du-Nord-Ouest) à Zama (Alberta), à condition que l'on attende deux ans avant de commencer les travaux de construction sur place et que l'installation du pipeline ne soit pas entreprise avant deux ans et demi.

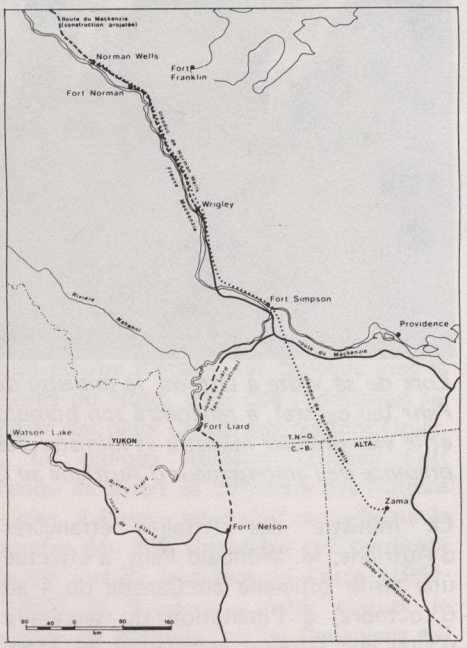

Le délai imposé répond au désir du gouvernement des Territoires-du-Nord-Ouest et des autochtones de la vallée du Mackenzie. Ces derniers demandent que l'on accorde plus de temps à la planification, afin que celle-ci prévoie des mesures spéciales leur permettant de tirer, eux aussi, des avantages de la construction de l'oléoduc.

"Je crois que la réalisation d'un tel projet dans le Nord doit répondre à plusieurs critères avant d'être entrepris. Il faut qu'il soit acceptable sur le plan social et sur celui de l'environnement; ensuite, il doit comporter des possibilités et des avantages pour les habitants du Nord", a déclaré le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, M. John Munro, en notant que le calendrier approuvé, les modalités auxquelles est soumis le projet et les programmes créés par le gouvernement permettent de croire que la construction du pipeline de Norman Wells respectera ces critères.

Le Ministre a fait remarquer que, trop souvent, faute de temps pour la planification, les autochtones ne profitent pas de la réalisation de tels projets. C'est pourquoi, a-t-il dit, "j'ai attaché beaucoup d'importance à la mise sur pied d'un ensemble de programmes de plus de $20 millions, pour la durée des phases de planification et de construction, afin que les objectifs de formation et les possibilités de création d'emplois et d'entreprises soient réels et substantiels".

Ces programmes comprendront une formation en cours d'emploi, ainsi qu'une formation théorique; de meilleurs services pour permettre aux collectivités de faire face aux changements qu'apportera la construction du pipeline; une aide financière au gouvernement des Territoires-du-Nord-Ouest pour lui permettre d'établir les services publics complémentaires nécessaires; et des subventions aux Dénés et aux métis pour qu'ils participent à la planification des travaux en collaboration avec les divers ordres de gouvernement.

Le pipeline, a déclaré M. Munro, ouvrira 240 emplois pour les habitants du Nord, et plus particulièrement pour les autochtones de la vallée du Mackenzie, durant les travaux de construction, et jusqu'à 200 emplois durant les travaux d'exploitation, ainsi que pour l'entretien après la mise en service du pipeline.

Le pipeline de 32,39 centimètres de diamètre entrera en service en 1985, soit deux ans plus tard que la date prévue à l'origine par l'Interprovincial Pipeline (NW) Limited et l'Esso Ressources Canada Limited. Il acheminera 4 500 mètres cubes de pétrole et de gaz naturel liquide par jour vers Zama (Alberta), point de raccord du réseau canadien de pipelines de pétrole brut.

Élections en Nouvelle-Écosse

Les électeurs de la Nouvelle-Écosse ont reporté au pouvoir le gouvernement conservateur de M. John Buchanan, à la suite des élections générales provinciales du 5 octobre.

La répartition des sièges à l'Assemblée législative est à présent la suivante: conservateurs, 37 — libéraux, 13 — Nouveau Parti démocratique, un et un indépendant.

Située le long de la côte de l'Atlantique, la Nouvelle-Écosse a une superficie de 55 491 kilomètres carrés et sa population est de 858 000 habitants.

Ses principales ressources sont l'exploitation des mines, la pêche, l'agriculture et l'industrie forestière.

La fondation de sa capitale, Halifax, remonte à 1749.